

Programme d'anglais intensif – Information

3^e cycle, 2^e année

2024-2025

Objectifs :

- Permettre aux élèves de vivre une expérience d'enseignement intensif en anglais afin d'être capables d'utiliser la langue seconde avec aisance comme moyen de communication dans des situations correspondant à des besoins et des intérêts propres à leur âge;
- Développer des compétences en communication orale;
- Développer, chez l'élève, une attitude positive face à l'apprentissage de l'anglais;
- Aider l'élève à acquérir une plus grande confiance en soi dans l'utilisation de la langue anglaise;
- Développer des habiletés sociolinguistiques.

Le modèle

Le modèle retenu par notre centre de services scolaire est celui d'une répartition sur l'année de 400 heures d'anglais. Il vise l'atteinte des objectifs terminaux des différentes matières enseignées selon les programmes officiels du ministère de l'Éducation. L'élève de 2^e année du 3^e cycle consacre, selon un calendrier établi, 4 jours et demi par cycle de 9 jours à l'apprentissage du français, de la mathématique et des autres matières. Les autres jours du cycle sont consacrés à l'apprentissage de l'anglais. En somme, il s'agit d'un programme d'enseignement intensif, tant au point de vue de matières académiques que de l'anglais.

Sous réserve des changements pouvant être apportés dans le nouveau régime pédagogique.

L'engagement des parents

- Respecter la volonté de l'enfant;
- Participer à l'organisation d'activités spéciales;
- Favoriser une bonne relation avec l'enseignant;
- Démontrer de l'enthousiasme et de l'intérêt pour ses apprentissages;
- L'inciter à lire ou à fréquenter des bibliothèques ou des librairies;
- L'encourager à regarder des films ou des émissions de télévision diffusées en langue anglaise;
- L'encourager à utiliser des ressources en anglais (ex. : jeux, sites internet, camps de vacances, voyage en famille);
- Être conscient que l'enfant pourra faire face à des difficultés d'adaptation :
 - Changement d'école;
 - Enseignement en anglais.

Critères d'admission

Seuls peuvent être admis les élèves de la 1^{re} année du 3^e cycle qui :

- Ne sont pas déjà bilingues (anglais – français);
- Atteignent le degré d'acquisition des compétences en français et en mathématique (une moyenne d'au moins 70 % au 2^e cycle, 2^e année et au 3^e cycle, 1^{re} année dans les deux matières de base);
- Répondent de niveau acceptable à l'évaluation du titulaire, du spécialiste d'anglais et de la direction de l'école sur les critères suivants :
 - La motivation pour l'anglais;
 - L'autonomie;
 - L'effort constant (persévérance);
 - L'attitude positive dans son travail;
 - L'attitude positive avec les pairs et les intervenants;
 - Le respect des règles de la classe et de l'école;
 - Les travaux faits régulièrement à la maison;
 - La capacité de travailler en équipe.

Les élèves qui répondent de façon satisfaisante aux critères ci-contre seront invités à participer à des tests de sélection en français et en anglais **le 10 février**.

La sélection des élèves admis au programme intensif d'anglais sera faite en fonction des exigences décrites ici ainsi que des places disponibles.

Inscription

Si votre enfant fréquente une des écoles dont le nom figure sur la liste ci-bas et s'il est intéressé par ce programme, veuillez compléter la demande officielle d'admission en cliquant sur le lien suivant : <https://abovecrm.csjonquiere.qc.ca/InscrisToi/Login>

Avant le 15 décembre

Bois-Joli	St-Charles
Collège St-Ambroise	St-Jean-Baptiste
De la Mosaïque	St-Jean-de-Bégin
Du Versant	Ste-Bernadette
Le Tandem	Sainte-Cécile
Marguerite-Belley	Sainte-Lucie
Notre-Dame-de-l'Assomption	Sainte-Marie-Médiatrice
Notre-Dame-du-Sourire	Trefflé-Gauthier

La réponse officielle d'acceptation ou de refus vous parviendra vers le mois de mars.

Formation des groupes

Pour l'année 2023-2024, ce programme sera dispensé à deux groupes d'élèves à l'école de la Mosaïque.

Heure du midi

Élèves des secteurs de Jonquière et une partie de Kénogami :

Le Centre de services scolaire De La Jonquière pourra assurer le transport du midi, selon la politique établie et les circuits disponibles.

Élèves des secteurs Arvida, une partie de Kénogami et toutes les écoles de la périphérie, Lac Kénogami et Saint-Charles de Bourget :

En raison d'une période de dîner trop restreinte, ces élèves ne pourront pas bénéficier du service de transport du midi. Au besoin, le service de garde de l'école sera disponible, au tarif en vigueur selon la fréquentation de l'enfant.

Pour toute question, communiquez avec Mme Dominique Maltais-Bourgeois, au Service du transport, au 418-542-7551, poste 4237.



Soirée d'information

Les parents des élèves choisis seront invités avec leur enfant à une soirée d'information vers le mois de juin. À l'école de la Mosaïque, ils recevront une invitation.